



Préfecture de Seine-Maritime

Commune de DAUBEUF-SERVILLE

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

	N°	2006-219	du	02 janvier 2006	
--	----	----------	----	-----------------	--

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles (PPRn)

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n		oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
Prescrit	date	22 février 2002	aléa	Inondation par débordement de la Ganzeville	
Approuvé		29 mars 2012		Inondation par ruissellement au droit des vallées sèches à fortes pentes	
				Inondation par remontée de nappes	

Les documents de référence sont :

Note de présentation et règlement du PPRn	Consultable sur Internet
---	--------------------------

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPR t)

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
--	-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

4. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation

06 février 1995 12 juin 1998 07 février 2000 19 juillet 2001

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité	zone Ia	zone Ib	zone II	zone III	zone OX
--	---------	---------	---------	----------	---------

pièces jointes

6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Note de présentation et règlement du PPRn	
Cartographie des aléas du PPRn	
Zonage réglementaire du PPRn	

7. Description des phénomènes d'inondation

Située dans la vallée de la Ganzeville, la commune de Daubeuf-Serville est concernée, dans ses parties urbanisée et naturelle, par des risques d'inondation liés au débordement de la rivière, ainsi qu'à des phénomènes de ruissellement provenant des plateaux environnants. Des remontées de nappes ont aussi été constatées localement en fond de vallée et aux endroits où la nappe est proche du terrain naturel.